



## Résidence Quai des Brumes - PARMAIN

Relevé des prix et prestations au 12/06/2024 (Hébergement classique)

### HEBERGEMENT

Chambre Individuelle Standard 1 - EHPAD Long séjour	110,00 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Confort 1 - EHPAD Long séjour	118,00 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Grand Confort 1 - EHPAD Long séjour	130,00 € TTC / jour / personne
Chambre Individuelle Supérieur 1 - EHPAD Long séjour	148,00 € TTC / jour / personne
Chambre Individuelle Supérieur 2 - EHPAD Long séjour	155,00 € TTC / jour / personne
Chambre suite Privilège 1 - EHPAD Long séjour	159,00 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Standard 1 - EHPAD séjour à durée déterminée	121,00 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Confort 1 - EHPAD séjour à durée déterminée	129,80 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Grand Confort 1 - EHPAD séjour à durée déterminée	143,00 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Supérieur 1 - EHPAD séjour à durée déterminée	162,80 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Supérieur 2 - EHPAD séjour à durée déterminée	170,50 € TTC / jour / personne
Chambre suite Privilège 1 - EHPAD séjour à durée déterminée	174,90 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle USA 1 - EHPAD séjour à durée déterminée	125,00 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle USA 1 - EHPAD séjour à durée déterminée	137,50 € TTC / jour / personne
Déduction en cas d'absence (pour convenance personnelle) selon Règlement Départemental Aide Sociale	-20,00 € TTC / jour / personne
Déduction en cas de décès jusqu'à la libération de la chambre. Montant indicatif susceptible d'évoluer annuellement et affiché à l'accueil de l'établissement	-7,64 € TTC / jour / personne

Le tarif hébergement comprend toutes les prestations minimales prévues par décret et détaillées à l'annexe 1 du contrat de séjour

*Les prix étant exprimés toutes taxes comprises (TTC), il est convenu que toute variation du taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) entraînera une variation corrélative du prix dans la limite du pourcentage maximal annuel prévu par arrêté Ministériel.*

Pour rappel, la réservation d'un séjour est facturée en amont de l'admission. Le chèque d'arrhes de réservation représentant 20% du prix du séjour mensuel TTC est déductible de la première facture.

Concernant le dépôt de garantie visé à l'article 3-1) du contrat de séjour, son montant correspond à trente (30) jours du tarif hébergement TTC pour les séjours supérieurs ou égaux à trente (30) jours. Pour les séjours inférieurs à trente (30) jours, le montant du dépôt de garantie correspond à une somme équivalente à la durée du séjour d'hébergement TTC mentionnée à l'article 2 du contrat de séjour.

### PRESTATIONS ANNEXES

Marquage du linge pour les résidents accueillis avant le 1er janvier 2023	63,65 € TTC l'unité / personne
Blanchissage du linge pour les résidents accueillis avant le 1er janvier 2023	72,96 € TTC / mois / personne
Unité d'impulsion téléphonique lors de l'appel *	0,16 € TTC l'unité / personne
Sortie aux Illuminations de Paris	25,00 € TTC l'unité / personne
Déjeuner des intervenants extérieurs (entreprises, prestataires, etc...)	10,00 € TTC l'unité / personne
Déjeuner invité	22,00 € TTC l'unité / personne
Repas de Noël	27,00 € TTC l'unité / personne
Repas Gourmet	32,00 € TTC l'unité / personne

\*La facturation d'un appel dépend du nombre d'unité d'impulsion applicable à la communication selon le type d'appel (fixe, appel surtaxé, portable, ...) et la destination d'appel (national, international, ...). Le cadencement de l'unité d'impulsion est établi par l'opérateur et révisable annuellement. Il est disponible auprès de l'accueil de l'Établissement.

Les appels téléphoniques vers les numéros d'urgence sont gratuits (Samu : 15, Police Secours : 17, Pompiers : 18, Général : 112)



## Résidence Quai des Brumes - PARMAIN

Relevé des prix et prestations au 12/06/2024 (Hébergement classique)

### HEBERGEMENT

Chambre individuelle Standard 1 - EHPAD Long séjour	110,00 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Confort 1 - EHPAD Long séjour	118,00 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Grand Confort 1 - EHPAD Long séjour	130,00 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Supérieur 1 - EHPAD Long séjour	148,00 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Supérieur 2 - EHPAD Long séjour	155,00 € TTC / jour / personne
Chambre suite Privilège 1 - EHPAD Long séjour	159,00 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Standard 1 - EHPAD séjour à durée déterminée	121,00 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Confort 1 - EHPAD séjour à durée déterminée	129,80 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Grand Confort 1 - EHPAD séjour à durée déterminée	143,00 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Supérieur 1 - EHPAD séjour à durée déterminée	162,80 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Supérieur 2 - EHPAD séjour à durée déterminée	170,50 € TTC / jour / personne
Chambre suite Privilège 1 - EHPAD séjour à durée déterminée	174,90 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle USA 1 - EHPAD séjour à durée déterminée	125,00 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle USA 1 - EHPAD séjour à durée déterminée	137,50 € TTC / jour / personne
Déduction en cas d'absence (pour convenance personnelle) selon Règlement Départemental Aide Sociale	-20,00 € TTC / jour / personne
Déduction en cas de décès jusqu'à la libération de la chambre. Montant indicatif susceptible d'évoluer annuellement et affiché à l'accueil de l'établissement	-7,64 € TTC / jour / personne

Le tarif hébergement comprend toutes les prestations minimales prévues par décret et détaillées à l'annexe 1 du contrat de séjour

*Les prix étant exprimés toutes taxes comprises (TTC), il est convenu que toute variation du taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) entraînera une variation corrélative du prix dans la limite du pourcentage maximal annuel prévu par arrêté Ministériel.*

Pour rappel, la réservation d'un séjour est facturée en amont de l'admission. Le chèque d'arrhes de réservation représentant 20% du prix du séjour mensuel TTC est déductible de la première facture.

Concernant le dépôt de garantie visé à l'article 3-1) du contrat de séjour, son montant correspond à trente (30) jours du tarif hébergement TTC pour les séjours supérieurs ou égaux à trente (30) jours. Pour les séjours inférieurs à trente (30) jours, le montant du dépôt de garantie correspond à une somme équivalente à la durée du séjour d'hébergement TTC mentionnée à l'article 2 du contrat de séjour.

### PRESTATIONS ANNEXES

Marquage du linge pour les résidents accueillis avant le 1er janvier 2023	63,65 € TTC l'unité / personne
Blanchissage du linge pour les résidents accueillis avant le 1er janvier 2023	72,96 € TTC / mois / personne
Unité d'impulsion téléphonique lors de l'appel *	0,16 € TTC l'unité / personne
Sortie aux Illuminations de Paris	25,00 € TTC l'unité / personne
Déjeuner des intervenants extérieurs (entreprises, prestataires, etc...)	10,00 € TTC l'unité / personne
Déjeuner invité	22,00 € TTC l'unité / personne
Repas de Noël	27,00 € TTC l'unité / personne
Repas Gourmet	32,00 € TTC l'unité / personne

\*La facturation d'un appel dépend du nombre d'unité d'impulsion applicable à la communication selon le type d'appel (fixe, appel surtaxé, portable, ...) et la destination d'appel (national, international, ...). Le cadencement de l'unité d'impulsion est établi par l'opérateur et révisable annuellement. Il est disponible auprès de l'accueil de l'Établissement.

Les appels téléphoniques vers les numéros d'urgence sont gratuits (Samu : 15, Police Secours : 17, Pompiers : 18, Général : 112)



## Résidence Quai des Brumes - PARMAIN

Relevé des prix et prestations au 12/06/2024 (Hébergement classique)

### HEBERGEMENT

Chambre individuelle Standard 1 - EHPAD Long séjour	110,00 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Confort 1 - EHPAD Long séjour	118,00 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Grand Confort 1 - EHPAD Long séjour	130,00 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Supérieur 1 - EHPAD Long séjour	148,00 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Supérieur 2 - EHPAD Long séjour	155,00 € TTC / jour / personne
Chambre suite Privilège 1 - EHPAD Long séjour	159,00 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Standard 1 - EHPAD séjour à durée déterminée	121,00 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Confort 1 - EHPAD séjour à durée déterminée	129,80 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Grand Confort 1 - EHPAD séjour à durée déterminée	143,00 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Supérieur 1 - EHPAD séjour à durée déterminée	162,80 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Supérieur 2 - EHPAD séjour à durée déterminée	170,50 € TTC / jour / personne
Chambre suite Privilège 1 - EHPAD séjour à durée déterminée	174,90 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle USA 1 - EHPAD séjour à durée déterminée	125,00 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle USA 1 - EHPAD séjour à durée déterminée	137,50 € TTC / jour / personne
Déduction en cas d'absence (pour convenance personnelle) selon Règlement Départemental Aide Sociale	-20,00 € TTC / jour / personne
Déduction en cas de décès jusqu'à la libération de la chambre. Montant indicatif susceptible d'évoluer annuellement et affiché à l'accueil de l'établissement	-7,64 € TTC / jour / personne

Le tarif hébergement comprend toutes les prestations minimales prévues par décret et détaillées à l'annexe 1 du contrat de séjour

*Les prix étant exprimés toutes taxes comprises (TTC), il est convenu que toute variation du taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) entraînera une variation corrélative du prix dans la limite du pourcentage maximal annuel prévu par arrêté Ministériel.*

Pour rappel, la réservation d'un séjour est facturée en amont de l'admission. Le chèque d'arrhes de réservation représentant 20% du prix du séjour mensuel TTC est déductible de la première facture.

Concernant le dépôt de garantie visé à l'article 3-1) du contrat de séjour, son montant correspond à trente (30) jours du tarif hébergement TTC pour les séjours supérieurs ou égaux à trente (30) jours. Pour les séjours inférieurs à trente (30) jours, le montant du dépôt de garantie correspond à une somme équivalente à la durée du séjour d'hébergement TTC mentionnée à l'article 2 du contrat de séjour.

### PRESTATIONS ANNEXES

Marquage du linge pour les résidents accueillis avant le 1er janvier 2023	63,65 € TTC l'unité / personne
Blanchissage du linge pour les résidents accueillis avant le 1er janvier 2023	72,96 € TTC / mois / personne
Unité d'impulsion téléphonique lors de l'appel *	0,16 € TTC l'unité / personne
Sortie aux Illuminations de Paris	25,00 € TTC l'unité / personne
Déjeuner des intervenants extérieurs (entreprises, prestataires, etc...)	10,00 € TTC l'unité / personne
Déjeuner invité	22,00 € TTC l'unité / personne
Repas de Noël	27,00 € TTC l'unité / personne
Repas Gourmet	32,00 € TTC l'unité / personne

\*La facturation d'un appel dépend du nombre d'unité d'impulsion applicable à la communication selon le type d'appel (fixe, appel surtaxé, portable, ...) et la destination d'appel (national, international, ...). Le cadencement de l'unité d'impulsion est établi par l'opérateur et révisable annuellement. Il est disponible auprès de l'accueil de l'Établissement.

Les appels téléphoniques vers les numéros d'urgence sont gratuits (Samu : 15, Police Secours : 17, Pompiers : 18, Général : 112)